

Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2022-2023

Juillet 2022

Classe AMPLI 3^e cycle – Groupe 332

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

| QUANTITÉ | ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. | FRAIS À PAYER |
|----------|--|-----------------|
| 1 | Agenda | 7,15 \$ |
| 1 | Cahier math Tam-Tam ou décimale 5 | 17,91 \$ |
| 2 | Cahier univers social Épopée 5 ou terminus 4 | 14,65 \$ |
| 1 | Journal personnel (maison) | 3,00 \$ |
| | Documents reproductibles en anglais | 3,08 \$ |
| 1 | Documents reproductibles en français | 9,00 \$ |
| | TOTAL : | 59,00 \$ |

Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
 - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
 - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
 - Avec de l'argent comptant (montant exact).
 Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

**** Le secrétariat de l'école sera fermé du 16 juillet au 14 août 2022 **.**

Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

L'équipe de direction,

Maxime Tassé
Direction

Pierre-Emmanuel Pednault
Direction-adjointe